ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

HOLDING GER
SAS au capital de 1 €
Siège social :2 rue champs de puits
21640 Flagey-Echézeaux
932 876 550 RCS de Dijon

Le 19/12/2024, l'associée unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 1 € à 3 552 841,00 €
Mention au RCS de Dijon

AL25017730

NOMINATION DE CO-GÉRANT

DERRIERE LES GRANGES
EARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 30 Rue Gambetta
21440 ST SEINE L'ABBAYE
397 420 837 RCS DIJON

AGE du 07/01/2025 : nomination de Madame Léa CORDIER, demeurant 5 Avenue de la Gare 21440 ST SEINE L'ABBAYE, cogérante à compter du 01/01/2025.
Pour avis.
La gérance

AL25017871

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE MARSANNAY - CAVEAU DE VIGNERONS
SAS au capital de 54 000 €
Siège social : 41 Rue Mazy
21160 MARSANNAY LA COTE
911 473 213 RCS DIJON

Assemblée générale ordinaire du 04/03/2025, nomination de M. Thomas CHARPENTIER, demeurant 20 Rue de la Chanoise 21220 BROCHON, Directeur général en remplacement de M.Bernard BOUVIER démissionnaire.
Pour avis. La Présidente

AL25017989

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MEDI-VIE
SAS au capital de 1 500 €
Siège social : 23 avenue de la brenne
21540 SOMBERNON
RCS DIJON 914 590 047

L'assemblée générale extraordinaire du 01/01/2025 a décidé le transfert du siège social à compter du 01/01/2025 et de modifier l'article N° 4 des statuts comme suit :
- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 23 avenue de la brenne, 21540 SOMBERNON.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 5, place de la libération, 21320 POUILLY EN AUXOIS.
L'inscription modificative sera portée au RCS DIJON tenue par le greffe du tribunal.
Le président
MENETRIER ADRIEN

AL25018081

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAS Groupe Rocard
au capital de 805 300 euros
Siège social : 3 Rue du Rompot
21121 FONTAINE LES DIJON
828 642 066 RCS DIJON

L'AGO du 17/12/2024 a décidé de nommer :
- M. Stéphane GRAS, 32 Avenue de Marbotte - 21000 DIJON, en qualité de Président, à compter du 01/01/2025, en remplacement de M. Christophe ROCARD,démissionnaire, à effet du 31/12/2024
- La SARL SG CONSEIL, 32 Avenue de Marbotte - 21000 DIJON, en qualité de Présidente du Comité de Pilotage et d'Animation, à compter du 01/02/2025, en remplacement de la SARL G.R. CONSEIL, démissionnaire de ses fonctions de membre et Présidente du Comité de Pilotage et d'Animation à effet du 31/01/2025
L'article 29 des statuts a été modifié en conséquence.
POUR AVIS
Le Président

AL25018103

Crowe

NOMINATION DE CO-GÉRANT

GFR DE LA PETITE FORET
Groupement forestier rural
Société civile
Au capital de 436 000 euros
Siège social : 31 RUE DE LA BARRIERE
21120 TIL CHATEL
444 810 667 RCS DIJON

La collectivité des associés de la société dénommée «GFR DE LA PETITE FORET» ont, par décisions en date du 10 mars 2025, nommé en qualité de cogérant pour une durée illimitée à compter du même jour, Madame GIRARD Christine, née DROUOT, demeurant 31 rue de la Barrière 21 120 TIL CHATEL.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
POUR AVIS, La gérance.

AL25018129

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SARL G.R. SERVICES
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 Rue du Rompot
21121 FONTAINE LES DIJON
834 388 225 RCS DIJON

Aux termes d'une D.U.A. du 17/12/2024, les associés ont nommé en qualité de cogérant M. Cédric VIENNOT, demeurant 29 Rue de Chaumont - 52000 CHAMARANDES CHOIGNES à compter du 01/01/2025 et M. Stéphane GRAS, demeurant 32 Avenue de Marbotte - 21000 DIJON, à compter du 01/01/2025 en remplacement de M. Christophe ROCARD, démissionnaire à effet du 31/12/2024.
Pour avis
La Gérance

AL25018141

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ROCARD – LAVOILLOTTE
SPE par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
4 Rue du Faubourg Saint Jacques
21200 BEAUNE
984 912 667 RCS DIJON

L'AGO du 27/01/2025 a pris acte de la démission de M. Christophe ROCARD de ses fonctions de Directeur Général à effet du 31/12/2024.
POUR AVIS
La Présidente

AL25018142

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL DE FRAMOISY
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 87 002,65 euros
siège social : 21110 FAUVERNEY
330 403 304 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024, la collectivité extraordinaire des associés a
- Diminué le capital social pour le porter à 85 605euros
- Autorisé Monsieur Alain PIMET à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2024
- Nommé Quentin PIMET gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2025
Pour avis, La gérance.

AL25018150

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SARL DE L'ANNOSSE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 Rue de la Métairie
21500 FAIN LES MOUTIERS
921 228 789 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 23 Janvier 2025, l'associé unique a nommé en qualité de co-gérant, Monsieur Clément PICOCHE, demeurant 4 Rue de l'Église – 21500 FAIN LES MOUTIERS, pour une durée illimitée, à compter rétroactivement du 1er Janvier 2025.
Pour avis, La Gérance

AL25018157

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAS ROCARD AUDIT
au capital de 11 900 euros
Siège social : 3 Rue du Rompot
21121 FONTAINE LES DIJON
414 916 346 RCS DIJON

L'AGO du 17/12/2024 a pris acte de la nomination à compter du 01/01/2025 de M. Stéphane GRAS, demeurant 32 Avenue de Marbotte - 21000 DIJON en qualité de Président en remplacement de M. Christophe ROCARD, démissionnaire, à effet du 31/12/2024. M. Stéphane GRAS a démissionné de ses fonctions de Directeur Général à effet de cette même date et n'a pas été remplacé.
POUR AVIS
Le Président

AL25018176

TRANSFORMATION

DOMAINE TORTOCHOT
SARL transformée en SAS
Au capital de 600 000 €
Siège social : 12 Rue de l'Eglise
21220 GEVREY CHAMBERTIN
337 575 906 RCS DIJON

Selon décision en date du 01/03/2025, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 600 000€.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés,doit être autorisée par la Société.
Mme Chantal MICHEL, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :
Président : M. Philippe MICHEL, demeurant 80 bd de la Liberté - 89100 SENS.
Directeur Général : Mme Chantal MICHEL,demeurant 80 bd de la Liberté - 89100 SENS.

AL25018179

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GROS FRERE ET SOEUR
SAS au capital de 3.555.000 €
Siège social : 6 rue des Grands Crus
21700 VOSNE-ROMANEE
778 269 373 RCS DIJON

L'AGE des associés, réunie le 17/03/2025, a décidé de modifier l'objet social comme suit :
« La Société a pour objet la propriété, l'acquisition, la conservation, la mise en valeur, l'échange, l'apport ou la vente, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous terrains ou immeubles où peut être exercée une activité agricole ou viticole et de tous matériels nécessaires à cette activité ;
Elle a également pour objet l'achat, la vente, le commerce en gros, demi-gros et détail de raisins, moûts, vins, alcools et spiritueux ; la vinification, l'élaboration,et l'élevage de vins ; les prestations de service se rapportant directement ou indirectement à ces différentes activités ;
Et plus généralement, toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement. »
Cette modification prendra effet le 17/03/2025.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis,

AL25018180

// GÉRANCE

IMPACT EXPERTISE
SAS au capital de 5.000 euros
Siège social : DIJON (21000)
11 B Boulevard Rembrandt
934 967 779 RCS DIJON

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 31 JANVIER 2025, enregistré au SIE de DIJON – dossier 2025 00009836 – référence 2104POI 2025 A 00408, le 28 FEVRIER 2025, la société LA COMPTABILITE, SAS au capital de 345.360 euros, ayant son siège social à BAUME LES DAMES (25110) – 6 Rue Ernest Nicolas, immatriculée au RCS de BESANCON sous le numéro 423 781 459
A cédé à
la Société IMPACT EXPERTISE, SAS au capital de 5.000 euros, ayant son siège social à DIJON (21000) – 11B Boulevard Rembrandt, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 934 967 779,
Une clientèle et des éléments d'actifs rattachés au fonds exploité à DIJON (21000) – 11 Boulevard Rembrandt, au prix de 602.497 euros.
L'entrée en jouissance a eu lieu au 31 JANVIER 2025.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds cédé pour la validité et pour la correspondance.Pour avis

AL25018154

// DIVERS

AOP « COTE DE NUITS-VILLAGES »

AVIS DE CONSULTATION PUBLIC

Lors de sa séance du 7 janvier 2025, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire géographique révisée de l'appellation d'origine susmentionnée.
Cette aire géographique concerne 3 communes du département de Côte d'Or. La liste des communes proposées est précisée ci-dessous :
COMBLANCHIEN
CORGOLOIN
PREMEAUX-PRISSEY
La consultation se déroulera du 16/04/2025 au 16/06/2025 inclus.
Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, toute personne physique ou morale ayant un intérêt légitime dans le dossier pourra formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier (recommandé avec accusé de réception le cas échéant) à l'adresse suivante : 16, rue du Golf (Parc du Golf) Bât. Bogey 21800 QUETIGNY ou par courriel à l'adresse suivante : INAO-DIJON@inao.gouv.fr.
Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 16/06/2025, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.
Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

AL25018164

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire Associé de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, CRPCEN 21012, le 20 mars 2025,
A été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Bernard Jules PINEL, retraité, et Madame Elisabeth Josette Henriette MARCHAND, retraitée, demeurant ensemble à IZIER (21110) 4 rue du Général De Gaulle.
Monsieur est né à IZIER (21110) le 29 août 1949,Madame est née à DIJON (21000) le 25 août 1952.
Mariés à la mairie de IZIER (21110) le 15 juin 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL25018135

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL ZARAT MARGUERITE ET JEAN
EARL en liquidation
au capital de 60 000 euros
siège social et de liquidation :
4 chemin du vieux moulin
21290 ST BROING LES MOINES
Immatriculée au
RCS de DIJON n°422 026 138

L'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Marguerite ZARAT de son mandat de liquidateur, donné quitus à cette dernière de sa gestion et constaté la clôture liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis

AL25017536

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

DISSOLUTION ANTICIPÉE

NOMADE BRUNCH
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
3 Chemin de Chèvre Morte
21240 TALANT
979 854 668 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidatrice Madame Barbara, Anne, Catherine GUICHARD, épouse BELLOIN, demeurant 3 Chemin de Chèvre Morte - 21240 TALANT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 Chemin de Chèvre Morte 21240 TALANT.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.
La Liquidatrice

AL25018107

DISSOLUTION ANTICIPÉE

E.D. WINE
Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 3 000 €
Siège social :
18 Rue Jean-Baptiste Boussu
21200 VIGNOLES
480.338.474 RCS DIJON

La collectivité des associés, par décisions unanimes en date du 15 octobre 2024,a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, sa mise en liquidation, et a nommé comme liquidateur M. Emmanuel DUMONT, demeurant 18 Rue Jean-Baptiste Boussu 21200 VIGNOLES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société situé 18 Rue Jean-Baptiste Boussu 21200 VIGNOLES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Guichet unique et du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

AL25018118

CLÔTURE DE LIQUIDATION

E.D. WINE
Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 3 000 €
Siège social :
18 Rue Jean-Baptiste Boussu
21200 VIGNOLES
480.338.474 RCS DIJON

La collectivité des associés, par décisions unanimes du 30 décembre 2024, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur M. Emmanuel DUMONT demeurant 18 Rue Jean-Baptiste Boussu 21200 VIGNOLES, a déchargé ce dernier de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation au 31 octobre2024.
Les comptes de liquidation seront déposés auprès du Guichet unique et du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

AL25018119

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CEMYFLO
Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social et siège de liquidation
4 Rue des Plantes
21190 MEURSAULT
824 394 894 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 10 mars 2025, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Xavier DUCLERT, demeurant 4 Rue des Plantes - 21190 MEURSAULT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis. Le Liquidateur.

AL25018121

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DU N° 38 RUE MAUFOUX
Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 457,35 euros
Siège social : 38 Rue Maufoux
21200 BEAUNE
Siège de liquidation : 4 Rue des Plantes
21190 MEURSAULT
307 018 325 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 10 mars 2025, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Xavier DUCLERT, demeurant 4 Rue des Plantes - 21190 MEURSAULT, de son mandat de liquidateur, lui adonné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis.
Le Liquidateur.

AL25018122

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DU MOULIN DE BRAUX
société civile en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Moulin de Braux
21390 BRAUX
332 171 578 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/05/2024, l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, le liquidateur

AL25018148

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/02/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :LES DEMARREURS
Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'animation d'une franchise de dépannage de clés automobiles : recrutement, formation de franchisés ; l'achat revente de matériels et solutions logiciels clés en main à destination des franchisés ; les prestations de communication au profit des franchisés ; La perception de redevances dans le cadre des contrats de franchises. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social :35 rue Jeannin 21000 Dijon.
Capital : 10000 €Durée : 99 ans
Président : M. HERNANDEZ Marc, demeurant 14 Rue Françoise Giroud 21600 Fénay
Directeurs Généraux : M. BAROUDEL Kévin, demeurant 6 avenue de l'Ouche 21000 Dijon
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL25017902

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 18 mars 2025, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : AnJu
OBJET : - l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers acquis ou édifiés par la société,- la vente des immeubles et biens immobiliers acquis ou édifiés par la société,- la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat,- la signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains,- la conclusion de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles.Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
SIEGE SOCIAL : 4 rue du Pont – 21500 BUFFON
DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS.
CAPITAL : 1.000 Euros.
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant (y compris conjoints, ascendants et descendants), qu'après agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
GERANCE : ont été nommés en qualité de premiers gérants de la société, pour une durée illimitée :- Monsieur Antoine GRAVIER, demeurant 4 rue du Pont – 21500 BUFFON- Monsieur Julien CHAMPION, demeurant 4 rue du Pont – 21500 BUFFON
La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
POUR AVIS

AL25018139

ROSARA
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 5 Impasse Philippe le Hardi
21110 ROUVRES-EN-PLAINE
RCS DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

D'un assp sous signature électronique en date du20 mars 2025, il résulte que la société dont la dénomination est ROSARA, a été constituée sous la forme de SAS, pour une durée de 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de DIJON,sauf dissolution anticipée ou prorogation, avec siège à ROUVRES-EN-PLAINE (21110) 5 Impasse Philippe le Hardi, et a pour objet la fourniture de toutes prestations, formations et tous conseils dans le domaine de l'administration, la direction et la gestion d'entreprise, la gestion des ressources humaines, ce inclus notamment mais pas seulement l'aide au recrutement, l'aide aux entretiens professionnels ou annuels,l'organisation de formations externes, la réalisation de tâches administratives, le suivi client,le diagnostic interne, etc ; la création et la diffusion de supports, notamment de sensibilisation aux enjeux des ressources humaines ; ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales, financières,civiles, mobilières ou immobilières se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines,ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise,l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Le capital est fixé à 2 000 €.
Les cessions ou transmissions d'actions sont soumises à agrément préalable par la collectivité des associés.
Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.
Le droit de vote attaché aux actions démembrées appartient au nu-propriétaire pour les décisions collectives extraordinaires et à l'usufruitier pour les décisions collectives ordinaires., sous réserve de l'application de toutes conventions différentes entre les intéressés pour l'exercice du droit de vote.
Mme Barbara FRANCO, demeurant 5 Impasse Philippe le Hardi – 21110 ROUVRES-EN-PLAINE,a été nommée Président pour une durée illimitée.
Mme Romane-Salomé AUDIGER, demeurant 108 Rue de Saint Bernard – 21700 VILLEBICHOT, a été nommée Directeur Général pour une durée illimitée.

AL25018149

NIÈVRE

// MODIFICATION

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LESCURE
SC au capital social de 10.000 Euros
Siège social : 16 rue du 14 Juillet
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
828 539 643 RCS NEVERS

Le 1er mars 2025, l'Assemblée a décidé de transférer le siège social à Le Chalet du Cirque de Saint-Même, 37 place des Cœurs Insoumis, 73670 SAINT PIERRE D'ENTREMONT, à compter de ce jour.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de CHAMBERY.
Pour avis.

AL25017892

TRANSFORMATION

EARL ELEVAGE BOURGEOIS
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 519 000 Euros
Siège social : 7, route de la Charnière
Les Perruchots
58230 MOUX EN MORVAN
RCS NEVERS 441 063 351

Par AGE du 03.03.2025 les associés de la société ont décidé de transformer l'EARL en GAEC, à compter de ce même jour.
Nouvelles mentions :
Dénomination : GAEC DES SEPT LOUPS
Objet social : L'exploitation des biens agricoles apportés ou mis à sa disposition par les associés, achetés ou pris à bail par lui et, généralement, toutes activités se rattachant à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et soient conformes aux textes régissant les GAEC.
A titre accessoire, l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque sur les bâtiments agricoles.
La réalisation de cet objet ne peut avoir lieu que par un travail fait en commun par les associés dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.
Siège social : 7, route de la Charnière – Les Perruchots 58230 MOUX-EN-MORVAN
Gérants : Sylvain BOURGEOIS et Margot

ANNONCES LÉGALES

GERMAIN demeurant tous deux 7, route de la Charnière – Les Perruchots 58230 MOUX-EN-MORVAN
Cession des parts : toute cession de parts entre associés est libre, lorsque le GAEC comprend deux associés. Dans tous les autres cas, toute cession de parts, même entre associés, est subordonnée à l'accord unanime des autres associés.
Le GAEC DES SEPT LOUPS a été agréé par la commission départemental d'orientation de l'agriculture DDT - décision du Préfet de la Nièvre du 27.01.2025, sous le numéro 902.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis, la gérance.

AL25018171

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BLACK OAKS.A.S

Au capital de 6 127 560 euros
SIÈGE SOCIAL : Le Bourg
Murlin 58700
RCS Nevers 502 849 284

Par procès-verbal de l'assemblée générale en date du 25 novembre 2024, il est pris acte du transfert du siège social au 4 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS à compter de ce jour.
Radiation du R.C.S. de NEVERS et nouvelle immatriculation au R.C.S. de PARIS.
Pour avis.

AL25018130

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

BEUGNON T.P.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 euros
Siège social : Les Champs Druy
22, route de Creule
58 250 MONTARON
912 044 229 RCS NEVERS

Le 25.02.2025, les associés ont décidé de modifier l'objet social portant sur l'activité de négoce afin de l'étendre de la manière suivante :
- le négoce (y compris par achat auprès de toute Administration quel que soit les modalités juridiques de vente par cette dernière, y compris par adjudication ou appel d'offre), neuf ou d'occasion, de matériaux et produits de construction, de paille, de tout matériel, machines, machines-outils et véhicules industriels ou professionnels, de contenaires, et y compris par récupération.
Le reste sans changement.
Pour avis.

AL25018138

CUMA DU CHEMIN
N° d'agrément : 58-336
RCS NEVERS 381 788 298 00010

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « DU CHEMIN » à Moissy Moulinot, réunie le 21 Novembre 2024, a décidé de transférer son siège social de Mairie de Moissy Moulinot – 58190 TANNAY à 17 Rue de la Tour – 58190 MOISSY MOULINOT.
Le Président de la CUMA

AL25018146

MODIFICATION

A.S.D.S TRANSPORTS

EURL au capital de 10 000 €
Siège social :
20 ROUTE DE SAINT BENIN D'AZY
58160 LA FERMETE
810 941 443 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE du 17/03/2025, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, M. Frédéric DE SMET, ROUTE DE ST BENIN D'AZY, 58160 LA FERMETE en remplacement de M. Serge DE SMET, 20 ROUTE DE ST BENIN D'AZY, 58160 LA FERMETE à compter du 01/04/2025.
L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL25018189

// GÉRANCE

SELARL JOUMIER-ROUSTIC-MARTINEZ
Maître Frédéric MARTINEZ
Notaire à ST PIERRE LE MOUTIER

CESSION DE FONDS ARTISANAL

Suivant acte reçu par Maître Frédéric MARTINEZ notaire associée au sein de la Société d'Exercice Libérale à Responsabilité Limitée dénommée « SELARL JOUMIER-ROUSTIC-MARTINEZ «, titulaire d'un Office Notarial à S AINT PIERRE LE MOUTIER (58240), 34 avenue du Général de Gaulle, immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro58061, le 8 février 2025 et enregistré au SPFE NIEVRE, le 10mars 2025, Dossier 2025 00004556 référence 5804P01 2025 N001 22,
Monsieur Christian LAMOUSSIÈRE, demeurant à LE VEURDRE (03320), 1, rue Tour des Murs, Né à MOULINS (03000), le 18 septembre 1957, Célibataire,
A VENDU à Monsieur Mathieu LAMOUSSIERE, demeurant à LE VEURDRE (03320), 1, rue Tour des Murs, Né à MOULINS (03000), le 12 septembre 1999,Célibataire,
Un fonds artisanal de menuiserie bois et PVC, exploité à LEVEURDRE (03320) 1, Rue Tour des murs, moyennant le prix de20000,00 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 1000,00 euros et aux éléments corporels pour 19000,00 euros, avec entrée en jouissance immédiate.
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'office notarial de SAINT PIERRE LE MOUTIER, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

AL25018098

// DIVERS

Notaires associés
8, rue Carnot
58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre JOURDIER, le 17mars 2025,
Monsieur Jean CHAUSSIN et Madame Marie PAGE,demeurant à CHAMPVERT (58300), mariés sous le régime légal de la COMMUNAUTE DE BIENS REDUITE AUX ACQUETS à défaut de contrat de mariage préalable à leur union,
ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE.
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou part exploit d'huissier,auprès de Maître Pierre JOURDIER, Notaire à DECIZE (58300),8 rue Carnot.
Pour avis et mention.
Me JOURDIER, Notaire.

AL25018109

Me Anne JUILLET
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150)
9 rue René Couard

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 30 Juin 2016, Mme Bernadette Jeannine Hélène VANNIER, née à GARCHY le 18 août 1939,demeurant à GARCHY (58150) 31 Grande Rue, MAIZIÈRES, veuve de Mr Bernard René Philippe PETIT, décédée à COSNE COURS SURLOIRE, le 1er décembre 2024, a institué plusieurs légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Anne JUILLET, suivant procès-verbal en date du 6 Mars2025, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de judiciaire de NEVERS, le 13 Mars 2025.
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Anne JUILLET,notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150), chargée du règlement de la succession.
Pour avis

AL25018120

S.C.P. Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI
Titulaire d'un Office Notarial
à CHATEAU-CHINON (Nièvre)
2 Place Docteur Bondoux

AVIS

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier
Avis est donné de la vente de la parcelle boisée située commune de PLANCHEZ (58230) cadastrée Section ZY n°33- La Reclene - 39 ares 97 centiares, moyennant le prix de 2.000,00 euros.
Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe aux biens vendus, dispose d'un délai de deux mois à compter de cette publication pour faire connaître par courrier recommandé adressé à Maître SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (58120),qu'il exercera son droit de préférence.
Pour avis et mention.
Me Stéphane SANDELLI, notaire.

AL25018152

APPEL À CANDIDATURES - Safer Auvergne-Rhône-Alpes
Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :
AS 03 25 0017 01 : superficie totale : 91 ha 55 a 23 ca dont 4 ha 59 a 35 ca cadastrée en bois. Bio : Non. Parcellaire : TOURY-SUR-JOUR (1 ha 44 a 00 ca) - Les Thiauds : A 359. TRESNAY (9 ha 59 a 81 ca) - Les Chaumes d'Or : A 420 - Les Thiauds : A 300-301-302-309. VILLENEUVE-SUR-ALLIER (80 ha 51 a 42 ca) - Balaine : AB 35 - Les Fosses : AB 10-11-12-13 - Les Montreux : AB 68 - Les Thiauds : AB 2-3-4-5-6-8AI-23-24-25-28-29 - Les Petites Fosses : AC 32-33 - Les Champs Baris : AE 1-2 - Les Lanzais : AE 36-37-38-39 - Les Guichards : AH 1-3-5-6-7 - Les Chaumes d'Or : AI 13-14-19. Zonage : VILLENEUVE-SUR-ALLIER : A-N - TOURY-SUR-JOUR : RNU - TRESNAY : RNU. Libre
CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 12/04/2025 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer http://www.safer-aura.fr, soit par mail à direction03@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 18 rue Jean Treyve 03400 YZEURE - Mail : direction03@safer-aura.fr.sSS

AL25018169

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LA MAREE

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 8 rue des Boucheries
58000 NEVERS
850 701 236 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 31décembre 2024, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024.Madame Asmae GOBET, présidente et associée unique, demeurant 7 Rue du Colonel Jeanpierre,bâtiment 7 - La Pagerie, 58000 NEVERS, exercera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 7 Rue du Colonel Jeanpierre, bâtiment 7 - La Pagerie, 58000 NEVERS, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis, la présidente.

AL25017709

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'ESCARGOT EN VRILLE

SASU au capital de 1.000€
Siège social : 314 LA VRILLE
58450 NEUVY SUR LOIRE
RCS 911 987 493 NEVERS

L'AGE du 18/03/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme CHRISTINE FASQUELLE, 314 LA VRILLE 58450 NEUVY SUR LOIRE, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 18/03/2025.
Radiation au RCS de NEVERS

AL25018099

NON DISSOLUTION

HOLDING BONNOT

SARL au capital de 504 750 €
Siège social : 11 Rue de Vauzelles
58000 NEVERS
912.485.299 RCS NEVERS

Le 28/6/24 l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du code du commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS NEVERS

AL25018112

CLÔTURE DE LIQUIDATION

THYBEM

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège : 25 rue Saint Martin
58000 NEVERS
Siège de liquidation :
13 rue Henry et Madeleine Saint-Eloy
58000 NEVERS
514 010 313 RCS NEVERS

Le 17.03.2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du 28.02.2025.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25018115

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC MEUNIER

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
En liquidation
Siège de liquidation : 397 route de la Prée
58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT
RCS NEVERS – N° 828 763 011

Suivant délibération d'AGE du 5 mars 2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation à effet du 31 décembre 2024, donné quitus aux liquidateurs, les a déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation,
Le groupement sera radié du RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, les liquidateurs

AL25018132

SAS MAISON DU FROMAGE
SAS au capital de 12 000 €
Siège social : 6, rue Saint Martin
58000 NEVERS
819 470 824 RCS NEVERS

NON DISSOLUTION

Aux termes d'un acte ssp du 31/12/2024, en application de l'article L225-248 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

AL25018151

// CONSTITUTION

GLENN AERO SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 rue Ferdinand Gambon
58150 POUILLY SUR LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POUILLY SUR LOIRE du 10/02/2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GLENN AERO SERVICES
Sigle : G.A.S.
Siège social : 9 rue Ferdinand Gambon, 58150 POUILLY SUR LOIRE
Objet social : Visites dépannages réparations rénovations et toutes maintenances sur aéronefs, achat, revente et pièces détachées et consommables pour aéronefs, suivi technique et administratif des aéronefs, Location de matériel audiovisuel, activité de soutien technique au spectacle vivant.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Glenn JALQUIN, demeurant 3 chemin Fernande Mollet 45210 PERS EN GATINAIS, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL25017870

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 06/03/2025, constitution de la Société par Actions Simplifiée Uniper-sonnelle :
Dénomination sociale : FREDERIC CHATELLIER
Capital social : 1.000 euros
Siège social : 32ter, rue Jean-Baptiste Gresset – 58000 Nevers.
Objet :La réalisation de travaux de peinture sur tous types de surfaces, y compris les murs,plafonds, boiseries, et autres supports, dans des bâtiments résidentiels, commerciaux ou industriels,L'application de revêtements spécifiques tels que peintures décoratives,anti-humidité, ou ignifuges,L'installation de revêtements de sols, notamment parquets,stratifiés, moquettes, carrelages, sols souples (PVC, linoléum, etc.),La réalisation de travaux de préparation des surfaces, tels que le ragréage ou la mise à niveau des sols,La réalisation de travaux d'isolation, de plâtrerie, y compris la pose de cloisons sèches,-faux plafonds, enduits, et moulures,La réparation et rénovation des surfaces en plâtre,La pose de papier peint, tissus muraux, et autres revêtements décoratifs,La réparation des murs, y compris le décapage, le ponçage, et l'application de sous-couches,L'achat, la vente, l'importation, et la distribution de matériaux et produits liés aux activités susmentionnées,La réalisation de toutes prestations annexes ou connexes permettant la bonne exécution des travaux.Président : Monsieur Frédéric CHATELLIER demeurant32ter, rue Jean-Baptiste Gresset – 58000 Nevers.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés uniquement.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis

AL25017914

FIDACT

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

JAVA-SHADE
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social : 30 Avenue du Général d'Espeuilles
58360 ST HONORE LES BAINS
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST HONORE LES BAINS du15 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée uniper-sonnelle
Dénomination : JAVA-SHADE
Siège : 30 Avenue du Général d'Espeuilles, 58360 ST HONORE LES BAINS
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet : Exploitation d'un salon de thé.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Monsieur Edouard, Antoine, Marie de VIEL de LUNAS d'ESPEUILLES, demeurant Château de la Montagne, 58360 ST HONORE LES BAINS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL25018116

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/03/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SHADI
Objet social : l'acquisition, la souscription, la détention, la prise de participation ou d'intérêts, directes ou indirectes, dans toutes les sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, que ce soit par voie de création de sociétés nouvelles ou d'acquisition de sociétés existantes, d'apports, de fusions, de scissions ou de sociétés en participation, et plus généralement toutes activités rentrant dans le cadre d'une société holding, la prestation de services en tous genres aux entreprises et sociétés auxquelles la Société est intéressée, y compris l'assistance et le conseil en matière financière, de gestion, de vente,Conseil pour la gestion et les affaires,Conseil en gestion de patrimoine,Conseil en investissements financiers,Courtage en assurance,Courtage en opérations de banque et en services de paiement,Transaction sur immeubles et fonds de commerce,l'acquisition, la location, la gestion de tous immeubles ou ensembles immobiliers et de tous équipements industriels ou commerciaux,la création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise ou la dation à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à cet objet,l'étude, la création, la mise en valeur, l'organisation, la réorganisation, l'exploitation, la direction, la gérance, la régie, le financement, le contrôle de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières, l'octroi de toutes garanties et de tous prêts pour l'accomplissement d'une entreprise quelconque avec des tiers, en vue de la réalisation de l'objet social,la fourniture de prestations de conseil dans le domaine des investissements et analyses financières, études et services de toute nature et le conseil en matière de prévoyance et de retraite, conseils d'entreprise,Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit.
Siège social : La Chaise -39, route du bois de Serault - 58230 PLANCHEZ
Durée : 99 ans
Gérance : M. Florian DUBOIS , domicilié La Chaise - 39, route du bois de Serault - 58230 PLANCHEZ
Immatriculation au RCS NEVERS

AL25018140

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION

GROUPEMENT FORESTIER DU MARTEAU

SC au capital de 243 840 €
Siège social : Bellevue 31 rue du Chateau
89230 VILLENEUVE ST SALVES
417 569 993 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AGE du 21/12/2024, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 21 336 € pour le porter de 243 840€ à 265 176 € par création de 16 parts en apport en numéraire à compter du 31/03/2025.
L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL25018083

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 DIJON

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SASU SANVIGNE-CONSEILS

SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 06 impasse Génieux
71150 FARGES-LES-CHALON
883 641 375 RCS CHALON SUR SAONE

Aux termes d'une décision en date du 17/03/2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 7 rue de la Fontaine SANVIGNE, 89310 ETIVEY au 06 impasse Génieux 71150 FARGES-LES-CHALON à compter du 17 mars 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL25018086

COMMISSAIRE AUX COMPTES

LA GLAUYE

Société par actions simplifiée
au capital de 897 280 euros
Siège social : 19 rue des Fossés
89460 CRAVANT
538 150 061 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AGOA en date du 21/06/2024 il résulte que les mandats de la société AUDIT EXPERTISE ASSOCIES, 24 rue des Compagnons, 51350 CORMONTREUIL,Commissaire aux Comptes titulaire et de la société SOFRAC REIMS, 24 rue des Compagnons, 51350 CORMONTREUIL, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et il a été décidé de ne pas procéder à leur renouvellement.
Mention sera portée au RCS de AUXERRE.

AL25018087

MODIFICATION DU CAPITAL

L'AGE du 26.2.2025 des associés de la SARL LES BRIMBOS au capital de 10.000€, siège social AUXERRE (89000) 11, place des Cordeliers, 809 000 201 RCS AUXERRE, a décidé, sous la condition suspensive de la réalisation d'une augmentation de capital, de réduire le capital à 0 du fait des pertes.
L'AGE du 18.3.2025 des associés de la même société a constaté la réalisation définitive d'une augmentation de capital de 25.000 €, ledit capital social se trouvant ainsi porté à 25.000 € par création de 2.500 parts nouvelles de 10 € nominal chacune intégralement souscrites et libérées.
Par conséquent, la réduction de capital pour cause de perte décidée le 26.2.2025 est devenue définitive.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIÉES :
CAPITAL : 10.000 Eur.
NOUVELLES MENTIONS : CAPITAL : 25.000 Eur.

AL25018091

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

TRANSPORTS THOMAS

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 10, Chemin de la Bataille
89200 GIVRY
423 501 758 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 12 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée TRANSPORTS THOMAS a décidé:
- de nommer M. Yannis BLIVET, demeurant 11 Rue de la Gare 89200 GIVRY en qualité de Président en remplacement de M. Dominique THOMAS, démissionnaire.
- de supprimer le terme « SARL » de la dénomination sociale conformément aux statuts adoptés lors de la transformation en SAS par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 Septembre 2024. La nouvelle dénomination sociale devient « TRANSPORTS THOMAS »
POUR AVIS
Le Président

AL25018111

CHANGEMENT DE GÉRANT

Le 21.3.2025, les associés de la SCI PROCUREUR, société civile au capital de 1.000 €, siège social à ETIGNY (89510) 10, rue des Drubes, 444 634 562 RCS SENS ont constaté le décès d'un co-gérant, M. Pascal MINET et ont nommé un nouveau gérant.
ANCIENNE MENTION PUBLIÉE :
Gérants : Didier MICHEL, 12, rue Sous-Murs - 8900 AUXERRE et Pascal MINET 24, rue des Acacias 89100 PARON.
NOUVELLE MENTION :
Gérants : Didier MICHEL, 12, rue Sous-Murs - 8900 AUXERRE et Julien MINET, 20, route des Fours Serilly 89510 ETIGNY.

AL25018167

TRANSFERT DE SIÈGE

EARL DES CHENEVIERES

SARL au capital de 143 302,08 €
Siège social : 14 GRANDE RUE
89113 NEUILLY
343 977 385 RCS RCS DE SENS

Aux termes de l'AGE du 10/03/2024, il a été décidé de transférer le siège social au **15 RUE DE LA PORTE DE CUDOT 89113 NEUILLY** à compter du 24/03/2025.
L'article article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RCS DE SENS.

AL25018170

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 25/02/2025, enregistré le 11/03/2025 au Service de la publicité Foncière et de l'Enregistrement de l'Yonne, dossier 2025 00008213,référence 8904P01 2025 A 00313,
La société LE MOULIN DE CORNEIL TRAITEUR , SAS au capital de 4.000 euros, dont le siège social est 1 Place Lucien Gaubert 89130 MEZILLES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le n° 837 611 979,
A cédé,
A la société dénommée LA MANOEUVRERIE, SARL au capitalde 8.000,00 €, dont le siège social est 3 Place Lucien Gaubert 89130 MEZILLES,immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le n°794 054619,
Son fonds de commerce de «traiteur sur place ou à emporter, organisateur d'évènements sur place ou en autres lieux, vente de plats cuisinés ou de produits bruts sur marchés ou foires, bar, restaurant, brasserie, vente de vin, liqueurs et boissons à consommer sur place ou lieu de réception, foires congrès et à emporter, location de salle»,exploité au 1 Place Lucien Gaubert 89130 MEZILLES.
Cette vente a été consentie au prix de 200.000,00 € à savoir : 15.000,00 € pour la clientèle et éléments incorporels et 185.000,00 € pour les immobilisations corporelles,avec entrée en jouissance à compter du 25/02/2025.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L. 141-12 du code du commerce à l'adresse du fonds vendu pour la validité, et à l'adresse suivante pour la correspondance : Cabinet ACTIF COMPTA, 16 bis rue des Murlins 45000 ORLEANS.

AL25018085

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BLÉNEAU
Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme,- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0029
Une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 40 ha et d'une puissance totale de 34,03 MWc **sur le territoire de la commune de BLÉNEAU**, déposée par la SAS CS DE BLÉNEAU (groupe VALECO), **sera ouverte à la mairie de BLÉNEAU, du lundi 24 mars 2025 (9 h) au lundi 28 avril 2025 (17 h)**, soit une durée de 36 jours consécutifs.
Sont désignés Madame Sylvie LAFORGE, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire, et Madame Jacqueline LAROSE, en qualité de commissaire enquêtrice suppléante, pour diligenter l'enquête.Le dossier de demande du permis de construire (comprenant une étude d'impact) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 24 mars 2025 (9 h) au lundi 28 avril 2025 (17 h), à la mairie de BLÉNEAU, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, RubriquesEnvironnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques)**, ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public 24 mars 2025 au 28 avril2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-bleneau@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- **soit par écrit** :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de BLÉNEAU (89220), Place de la Libération
ou
- courrier adressé à la mairie de BLÉNEAU (siège de l'enquête), à l'attention de la commissaire enquêtrice
Indépendamment des dispositions ci-dessus, la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,à la mairie de BLÉNEAU :
- lundi 24 mars 2025 de 9 h à 12 h,
- vendredi 11 avril 2025 de 13 h 30 à 17 h,
- lundi 28 avril 2025 de 13 h30 à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique

ANNONCES LÉGALES

ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de BLÉNEAU, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus du permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Madame Laura DEFLANDRE, responsable du projet pour le groupe VALECO – 8E rue Jeanne Barret – 21000 DIJON - email : lauradeflandre@groupevaleco.com - Tel : 06.67.73.92.69

AL25017783

ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CHÂTEL-GÉRARD
Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0031 du 28 février 2025
une enquête publique relative à la demande de cinq permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 34,83 ha et d'une puissance totale de 28,16 MWc sur le territoire de la commune de CHÂTEL-GÉRARD, déposée par la SAS CHÂTEL SOLAIRE ÉNERGIE (groupe VOLTALIA), sera ouverte à la mairie de CHÂTEL-GÉRARD, du lundi 24 mars 2025 (14h) au vendredi 25 avril 2025 (12 h), soit une durée de 33 jours consécutifs.
Sont désignés Monsieur Pascal FOUGÈRE, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur Gilles PEYLET,en qualité de commissaire enquêteur suppléant, pour diligenter l'enquête.
Le dossier des demandes de permis de construire (comprenant une étude d'impact) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, **du lundi 24 mars 2025(14 h) au vendredi 25 avril 2025 (12 h)**, à la mairie de CHÂTEL-GÉRARD, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques)**, ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public 24 mars 2025 au 25avril 2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-chatel-gerard@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de CHÂTEL-GÉRARD (89310), 7 rue de la mairie
ou
- courrier adressé à la mairie de CHÂTEL-GÉRARD (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
à la mairie de CHÂTEL-GÉRARD :
- lundi 24 mars 2025 de 14 h à 17 h,
- mardi 8 avril 2025 de 14 h à 17 h,
- samedi 19 avril 2025 de 9 h à 12 h,
- vendredi 25 avril 2025 de 9h à 12h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de CHÂTEL-GÉRARD, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de
- Monsieur Jean-Baptiste HANOTTE, responsable du projet pour le groupe VOLTALIA - 84 Boulevard SÉBASTOPOL - 75003 PARIS-
email : jb.hanotte@voltalia.com - Tel : 07.63.71.76.09
- ou auprès de Monsieur Laurent LAMOUR, Responsable deTerritoire pour le groupe VOLTALIA - 84 boulevard SEBASTOPOL- 75003 Paris -
email : l.lamour@voltalia.com - Tél : 07.84.29.26.56.

AL25017825

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SARRY
Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-0032 du 28 février 2025
une enquête publique relative à la demande de trois permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 46,06 ha et d'une puissance totale de 37,04 MWc sur le territoire de la commune de SARRY,déposée par la SAS SARRY SOLAIRE ÉNERGIE (groupe VOLTALIA), sera ouverte à la mairie de SARRY, **du lundi 24 mars 2025 (9h) au vendredi 25 avril 2025 (17 h)**, soit une durée de 33 jours consécutifs.
Sont désignés Monsieur Gilles PEYLET, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur Pascal FOUGÈRE,en qualité de commissaire enquêteur suppléant, pour diligenter l'enquête.
Le dossier des demandes de permis de construire (comprenant une étude d'impact) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 24 mars 2025 (9 h) au vendredi 25 avril 2025 (17 h), à la mairie de SARRY, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques)**, ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public 24 mars 2025 au 25 avril 2025 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-sarry@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de SARRY (89310), route d'Annoux
ou
- courrier adressé à la mairie de SARRY (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal,
à la mairie de SARRY :
- lundi 24 mars 2025 de 9 h à 12 h,
- jeudi 10 avril 2025 de 9 h à 12 h,
- mercredi 16 avril 2025 de 14 h à 17 h,
- vendredi 25 avril 2025 de 14 h à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne ou en mairie de SARRY, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de
Monsieur Jean-Baptiste HANOTTE, responsable du projet pour le groupe VOLTALIA - 84 Boulevard SÉBASTOPOL - 75003 PARIS
email : jb.hanotte@voltalia.com - Tel : 07.63.71.76.09
ou auprès de Monsieur Laurent LAMOUR, Responsable deTerritoire pour le groupe VOLTALIA - 84 boulevard SEBASTOPOL- 75003 Paris
email : l.lamour@voltalia.com - Tél : 07.84.29.26.56.

AL25017827

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Monsieur Auguste Gaston GEORGE, en son vivant retraité, demeurant à CUY (89140), 16 Rue Henri Dunant, né à CUY (89140), le 10 novembre 1934, célibataire, ayant conclu avec Madame Arlette Sylviane Raymonde GOURLIN un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Alain DUMAIRE, notaire à THÔRIGNY-SUR-OREUSE,le 13 janvier 2011, est décédé à JOIGNY (89300), le 31 décembre 2024, instituant un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Christophe DUGROSSY, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office notarial » dont le siège est à SENS (89100), 28 Avenue Georges Pompidou, le 17 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe DUGROSSY, notaire à SENS (89100) 28 Avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS (89100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25018134

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Véronique LE DANTEC , Notaire à SAINT-JULIEN-DU-SAULT,12, Faubourg de la Croix , CRPCEN 89062 le 18 mars 2025,
A été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre :
Monsieur Patrick Emile Maurice DELANOUE, Pâtissier, et Madame Laetitia Claudine Henriette MARCHE, Auxiliaire de vie, demeurant à MIGENNES (89400) 9 rue Pierre Sémard
Monsieur né à JOIGNY (89300) le 2 avril 1972,
Madame née à JOIGNY (89300) le 1er septembre 1975.
Mariés à MALICORNE (89120) le 6 septembre 1997 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL25018168

Annonces légales
03 80 78 90 42

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MALIGNY – vigne AOC Chablis – fonds occupé - 1 ha 08 a 70 ca - 'MILIEU DES CHAUMES' : ZH-0130 - 'CHATILLON' : ZS-0071 – zonage : zone A du PLU
PARLY – pré et bois-taillis - 61 a 30 ca - 'CHAMP MINARD' : ZL-0053 – zonage : zone N du PLU
SAINT FLORENTIN – terre et bois-taillis - 53 a 43 ca - 'PRE DU SAULCE' : BM-0059 - 'LES BEAUSSES' : ZH-0011—0012 – zonage : zones N et A du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/04/2025 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25018186

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI LE PETIT COIGNOT

Société civile en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Rue de Dublin
89470 MONETEAU
422 530 758 RCS AUXERRE

L'AGE du 30/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé liquidateur M. Kléber LHUILLIER,demeurant 2 rue de la Fontaine, La Grapoule 89580 COULANGERON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé rue de Dublin 89470 MONETEAU.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis,La gérance

AL25018074

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI CHAMPS COPIN

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Chemin de Ronde
89310 NITRY
Siège de liquidation : 28 Rue de l'Industrie
89310 NITRY
819 487 695 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31janvier 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Serge LENOBLE, demeurant 28 Rue de l'Industrie 89310NITRY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires encours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 28 Rue de l'Industrie 89310 NITRY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal des Activités Economiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25018092

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SNC VOUETTE SERVICE AGRICOLE

SNC société en liquidation
Capital social : 1000 euros
Siège social : 3 Lieu dit Les Colins
89330 SAINT LOUP D'ORDON
953500493 RCS de Sens

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Valentin VOUETTE demeurant 3 lieu dit Les Colins, 89330 SAINT LOUP D'ORDON, l'on déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du SENS.
Le liquidateur

AL25018093

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI DU GALVACHOU

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège : NITRY
89310 NOYERS SUR SEREIN
Siège de liquidation :
28 Rue de l'Industrie
89310 NITRY
340 162 916 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 janvier 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Serge LENOBLE, demeurant 28 Rue de l'Industrie 89310 NITRY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 28 Rue de l'Industrie 89310 NITRY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal des Activités Economiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25018096

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

AUBERGE LA BEURSAUDIERE

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Chemin de Ronde
89310 NITRY
Siège de liquidation
28 Rue de l'Industrie
89310 NITRY
408 656 163 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter rétroactivement du 1er janvier 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie-Annick LENOBLE, demeurant 28 Rue de l'Industrie 89310 NITRY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 28 Rue de l'Industrie 89310 NITRY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018097

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION PAR TUP

HOTEL LA BEURSAUDIERE

SARL en liquidation
Au capital de 10 000 €
Siège : 5 et 7 Rue Hyacinthe Gautherin
89310 NITRY
422 844 308 RCS AUXERRE

Par décision du 2 janvier 2025, la Société LE GALVACHER, SARL au capital de 90 500 €, dont le siège social est 9 rue Hyacinthe Gautherin 89310 NITRY, immatriculée au RCS sous le numéro 808 606 867 RCS AUXERRE
a, en sa qualité d'associée unique de la Société HOTEL LA BEURSAUDIERE,
décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société HOTEL LA BEURSAUDIERE au profit de la société LE GALVACHER, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, encas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal des activités économiques d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL25018100

NON DISSOLUTION

Dénomination : SARL WOK DU MANDARIN
Capital : 1 000 EUROS
Adresse du siège : 26 avenue Jean Hémery – 89300 JOIGNY
RCS SENS N°: 807 656 574
Gérante : Chilie TANG demeurant 24 Allée Andromaque 77186 NOISIEL
Suivant l'AGE du 30 Septembre 2024, il a été pris acte qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du nouveau code de commerce.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SENS.

AL25018110

CLÔTURE DE LIQUIDATION

S.A.R.L. OLI

Ferme de Soulangy - Route de Tanlay - 89700 TONNERRE
SARL au capital de 1000 €
810 802 686 RCS Auxerre

Le 31/01/2025, l'AGE a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31/01/2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.

AL25018114

DISSOLUTION ANTICIPÉE

AUTO-PNEUS

SARL en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 71, Rue du Général Leclerc
89100 SENS
Siège de liquidation :
1 Rue Jean Moulin
89100 SUBLIGNY
412 767 238 RCS SENS

L'AGE réunie le 03/03/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 03/03/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Sébastien BIREAU, demeurant 1 Rue Jean Moulin 89100 SUBLIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 1 Rue Jean Moulin 89100 SUBLIGNY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018124

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LGP PROMO

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 5 rue de Cornat
89570 Turny
882 215 627 RCS de Sens

Aux termes de l'AGE en date du 29/12/2023 l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2023, nommé liquidateur M. GUERCIPAUL, demeurant 5 rue de Cornat 89570 Turny, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Sens

AL25018125

CLÔTURE DE LIQUIDATION

QUETZAL

Société civile en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation :
Bois Choppard
89270 VERMENTON
922 631 106 RCS AUXERRE

L'AGO du 06/03/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Marie BOUNON de son mandat de liquidateur,donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25018184

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/03/2025, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BT
SCI au capital de 1 500 €uros
Siège social : 4 Impasse du Port - 89140 COURLON SUR YONNE
Objet social : L'acquisition par tous moyens, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, par location ou autrement, la vente, de tous biens et droits immobiliers
Durée : 99 ans
Gérance :M. BLONDEAU Fabrice, demeurant 4 Impasse du Port - 89140 COURLON SUR YONNE
M. BLONDEAU Fabien, demeurant 3 rue Saint Leu - 89140 COURLON SUR YONNE
M. THOËR Nicolas, demeurant 4 rue Jean d'Ormesson - 89140 SERGINES
Cession de parts sociales - agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.
L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Immatriculation au R.C.S. de SENS

AL25018084

AVIS DE CONSTITUTION

Par Acte SSP du 21/02/2025 , régularisé par signature électronique, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : VALENTINE PARTICIPATION
Capital : 3 000 115 € dont 3 000 105 € en nature et 10 € en numéraire
Siège social : 14 Avenue Jean Jaurès - AUXERRE (89000)
Objet : Acquisition, détention, gestion, cession directement ou indirectement de toutes participations dans des Sociétés ayant pour activité l'exploitation d'hypermarchés à l'enseigne E. LECLERC
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE
Président nommé pour une durée illimitée : M. Jérôme CHAUFOURNAIS - AUXERRE (89000), 9 Rue de la Liberté
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Chaque associé dispose d'un nombre de voix proportionnel à sa participation dans le capital. Chaque action donne droit à une voix sauf exception des articles 18.4.2 et 18.4.3
Agrément : Tout associé peut céder librement tout ou partie de ses actions à un autre associé et toute personne adhérent de l'ACDLEC ou toute personne morale exploitant un centre E. LECLERC à la condition que le total des actions ne dépasse pas 5% du nombre total des actions du capital de la société au cours d'un même exercice social. En cas de décès d'un associé, la Société continue entre les associés survivants et les héritiers directs, le conjoint survivant, sans agrément. Dans les autres cas, l'agrément est donné par l'assemblée générale.
La Société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Pour avis
Le Président

AL25018104

AVIS DE CONSTITUTION

Par Acte SSP du 21/02/2025, régularisé par signature électronique, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : LUCIE PARTICIPATION
Capital : 3 000 115 € dont 3 000 105 € en nature et 10 € en numéraire
Siège social : 14 Avenue Jean Jaurès - AUXERRE (89000)
Objet : Acquisition, détention, gestion, cession directement ou indirectement de toutes participations dans des Sociétés ayant pour activité l'exploitation d'hypermarchés à l'enseigne E. LECLERC
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE
Président nommé pour une durée illimitée : M. Jérôme CHAUFOURNAIS - AUXERRE (89000), 9 Rue de la Liberté
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Chaque associé dispose d'un nombre de voix proportionnel à sa participation dans le capital. Chaque action donne droit à une voix sauf exception des articles 18.4.2 et 18.4.3
Agrément : Tout associé peut céder librement tout ou partie de ses actions à un autre associé et toute personne adhérent de l'ACDLEC ou toute personne morale exploitant un centre E. LECLERC à la condition que le total des actions ne dépasse pas 5% du nombre total des actions du capital de la société au cours d'un même exercice social. En cas de décès d'un associé, la Société continue entre les associés survivants et les héritiers directs, le conjoint survivant, sans agrément. Dans les autres cas, l'agrément est donné par l'assemblée générale.
La Société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Pour avis
Le Président

AL25018105

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/03/2025 il a été constitué une société en nom collectif
Dénomination sociale : SNC RIOU
Forme : Société en nom collectif
Objet : Prestations de travaux agricoles.
La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe
Capital social : 3 000 euros
Siège social : 10 rue des Grands Champs – 89500 DIXMONT
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Gérants :- M. Erwin RIOU demeurant 1, Les Rousseaux – 89330 SAINT-MARTIN-D'ORDON,- M. Johann RIOU demeurant 26 rue de la Creugine – La Petite Hate 89500 DIXMONT
Cessions de parts : Toutes les cessions sont soumises à agrément obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance.

AL25018106

CAPE LG EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : TERRE DE PARTAGES
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble, terrain, dont elle pourrait devenir

ANNONCES LÉGALES

propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Siège social : 17 RUE DES POMMES ROUGES VAUX 89000 Auxerre.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme JOUNO JULIETTE, demeurant 17 RUE DES POMMES ROUGES 89000 Auxerre
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL25018131

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, le 19 mars 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : ETG DES LUNEAUX.
Le siège social est fixé à : AUXERRE (89000), 2 allée de la Fontaine Saint Amâtre, Clos de la Fontaine Ronde.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENT MILLE EUROS (200 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : M. Jean-François BERTRAND, demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (89170), les Goûts, et M. Alexandre BERTRAND, demeurant à AUXERRE (89000), 2 allée de la Fontaine Saint Amâtre, Clos de la Fontaine.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
Le notaire

AL25018133

Notaire
Maître Violaine Gaudiez

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Violaine GAUDIEZ, en date du 15 mars 2025, à AVALLON.
Dénomination : HAÏ HOLDING
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, pour son compte ou dans toutes sociétés ou entreprises, créées ou à créer,directement ou indirectement et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou achats d'actions, de parts sociales, de valeurs mobilières, d'obligations ou de tous titres quelconques, de fusion, de scission,d'apport de société en participation, de groupement, d'alliance, de commandite ou autres.Et généralement, toutes opérations financières,commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Durée de la société : 99 années.
Capital social : 10 000,00 euros
Cession d'actions : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associé, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement, les autres cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des actionnaires.
Siège social : AVALLON (89200) 18 rue des Prés.
La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Président : M. Dan BINDER, demeurant à PARIS 16 EME ARRONDISSEMENT (75016) 43 rue Boulainvilliers.
La Notaire.

AL25018147

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous signature électronique en date du 21.03.2025: Constitution d'une SASU dénommée PERLE DE SUCRE, au capital de 1.500 €, dont le siège social est 2 rue du Moyen-Age 89130 MEZILLES, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, ayant pour objet : Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, chocolaterie, glaces, snacking, sandwicherie, saladerie, traiteur à consommer sur place ou à emporter, dépôt de pains en sédentaire, en tournées et par e-commerce; Petite alimentation générale; Dépôt de presse, point poste, point relais ; Achat, vente de produits finis liés à la boulangerie, artisanaux, régionaux; Organisation de formation sur les logiciels techniques ; Activité de consultant fonctionnel pour assistance, service et conseils aux entreprises et aux particuliers en vue de l'aménagement et mise en place de salle d'expositions, salons, foires et autres.
Exercice du droit de vote: Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'Associé Unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Florian DUQUESNAY, dt 1 C rue Paul de France 89130 TOUCY.
La Société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Pour Avis

AL25018156

RELAIS 1768
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 Bis Grande Rue, 89200 THAROT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à THAROT du 24 Mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : RELAIS 1768
Siège social : 19 Bis Grande Rue, 89200 THAROT
Objet social : L'acquisition d'un ensemble immobilier sis à 59 Grande Rue 89200 LUCY LE BOIS, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Tristan GARRY, demeurant Chemin des Alleux, 89200 AVALLON et Mme Carla MATHIEU, demeurant Chemin des Alleux, 89200 AVALLON.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL25018187

PUBLIEZ
VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET ANNONCES LÉGALES
EN TOUTE SIMPLICITÉ
SAISIE ET DEVIS EN LIGNE SUR
agribourgogne.fr



Terres de Bourgogne 03 80 78 90 42 • legales@terres-de-bourgogne.net

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ
d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP
VILLE
TÉL.
PORT.
EMAIL

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 125 €
☐ 2 ANS 225€
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 63 € par revue
☐ pour 2 ans 126 € par revue

TOTAL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE
☐ Par virement
IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810
SIGNATURE

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ BOVINS VIANDE
☐ LA CHÈVRE
☐ VOLAILLES
☐ PÂTRE
☐ PORCS
☐ GRANDES CULTURES
☐ FRUITS et LÉGUMES
☐ LAIT
☐ VIGNE
☐ BIO numérique